

## Le Green Label garantit la faible teneur en Cadmium des fertilisants PhosAgro

La principale source d'exposition de la population au cadmium est l'alimentation (hors tabac)<sup>1</sup>. Selon l'Anses<sup>2</sup>, celle-ci peut être réduite en limitant la teneur en cadmium des intrants agricoles, notamment des engrais phosphatés.

Dans le futur règlement européen sur les fertilisants (juillet 2022), la teneur limite est fixée à 60 mg de cadmium/kg P2O5.

Pourtant l'Anses recommande de ne pas dépasser 20 mg de cadmium/kg P₂O₅, limite qui apparaît indispensable pour réduire l'accumulation du cadmium dans les sols et son transfert vers les cultures et les eaux superficielles et souterraines.

Les fertilisants phosphatés PhosAgro se distinguent par des teneurs infimes en contaminants, notamment en cadmium. C'est pourquoi l'entreprise utilise le « Green Label » (label vert) qui garantit une teneur maximale inférieure à 5 mg de cadmium/kg P2O5.

<sup>1</sup>Selon l'Efsa, 2009, 2012 (Efsa: Autorité européenne de sécurité des aliments)
<sup>2</sup>Anses: Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail



Gamme PhosAgro dont les fertilisants phosphatés sont apposés du Green Label



Pour en savoir plus sur le Green Label, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet ou à scanner le QR code



phosagro.com/fr/greenlabel